



BILAN & STATISTIQUES pour commencer...

Comme traditionnellement, depuis notre 1^{ère} demande en 2007, la Direction nous remet et commente le bilan chiffré de divers accords locaux et nationaux, quelques unes des évolutions salariales, plus celle de l'effectif :

➤ **Egalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes.**

Côté « promotions », comme en 2013, la balance a penché du côté féminin sur l'année **2014** avec **83 femmes** et **70 hommes**... chiffres en trompe l'œil car les 2/3 de la promotion féminine (55/83) se situent de T2 en T3 (25) et de T3 en TM4 (30) bénéficiant de l'évolution « naturelle » qui va de paire avec ces postes d'entrée.

Lorsque l'on se penche sur les chiffres de la catégorie « encadrement » (CM), le scénario n'est plus le même et on se rend vite compte que le retard chronique subi par la gente féminine s'alourdit au lieu de diminuer... : ainsi, sur les **43 promotions « cadres »**, **seulement 13 femmes** en ont bénéficié ! **Tout est dit !!!**

➤ **Evolution des Effectifs.**

- le tableau parle de lui-même... et confirme les éléments que vous avez pu lire toute l'année au travers de nos comptes rendus mensuels des réunions du Comité d'Entreprise.

	ETP au 31/12/14	ETP au 31/12/13	% évolution 2014/2013
Réseau	971,01	963,39	+ 0,79 %
Administratifs	339,57	332,09	+ 2,25 %
Total	1310,58	1295,48	+ 1,17 %

➤ **Compte Epargne Temps.** Le tableau ci-dessous permet d'avoir une vue précise de l'utilisation du CET :

- l'accroissement important au cours de ces 5 dernières années du nombre de jours épargnés laisse à penser que les salariés préparent activement des solutions de départ anticipé,

- l'accroissement du nombre de comptes ouverts peut aussi être le témoin des difficultés que rencontre parfois le Personnel pour prendre ses congés au cours de l'année de référence.

Quoi qu'il en soit la demande SPBA/CGT d'avoir des améliorations et précisions sur certains pans de cette épargne, ainsi qu'une note technique pour consolider le tout, n'en est que plus pertinente. La question de la couverture sociale lors de cette suspension du contrat de travail se doit d'être éclaircie. C'est une de nos questions posées en NAO.

	2010	2011	2012	2013	2014	2014/2013	2014 / 2010
Nb de CET	469	550	571	673	711	+ 6 %	+ 52 %
Nb de Jours épargnés	15 881	20 266	23 722	31 082	35 556	+ 14 %	≅ x 2,2
Nb moyen de jours épargnés	33,9	36,9	41,5	46,2	50	+ 8 %	+ 47 %
Nb Salariés ayant utilisé le CET pour un congé de fin de carrière	20	5	18	18	35	X 2	+ 75 %
Nb de jours utilisés	1606	599	1954	3976	3597	- 10 %	≅ x 2,2
Nb moyen de jours utilisés par salarié	80	120	108	221	103	- 53 %	+ 29 %

➤ **Déplacements professionnels** : sur 2014, **398 salariés** ont perçu des indemnités de grands déplacements pour des montants allant de **10 à 693 €** pour un total de **74 765 €** (sur 2013, 510 personnes étaient concernées par l'indemnisation pour un montant de 72 769€... avec une fourchette allant de 10 € à 480 €).

➤ **CESU** : en 2014, le cumul des 2 commandes annuelles dépasse les **15 300 titres** (13 400 en 2013) pour un budget de **88 626 €** (75 100 € en 2013). La progression de la demande vient surtout des CESU spécifiques (+33%), pour un nombre de demandeurs quasi stable à **251** (245 en 2013).

➤ **Médailles du travail** : en 2014, **72 100 €** ont été versés à **91 salariés** (Pour mémoire en 2013, 111 salariés se répartissaient 85 100 €)

➤ **Mobilités géographiques** : entre les frais kilométriques, de déménagements, d'hébergements et des primes de mobilité et d'installation, la CEPAL a versé **428 805 €** en 2014 (contre 481 351 € en 2013). Malgré cette diminution, l'importance accordée par la Direction à la mobilité géographique est loin d'être remise en cause.

➤ **Remplacements de longue durée** : sur 2014, **63 salariés** ont perçu **80 353 €** au titre du complément de rémunération alloué lors d'un remplacement sur un poste de niveau supérieur (c'était 93 315 € pour 71 salariés en 2013).

➤ **Indemnité liée à la tenue d'un point de vente** : en 2014, **75 salariés** ont touché cette indemnité pour un montant global de **84 277 €** (contre 75 929 € à 84 salariés en 2013).

- **Prime de transports** : Pour 2014, **18 578 €** ont été versés à 75 salariés au titre du remboursement des frais d'abonnement à un transport public (*contre 20 636 € à 75 salariés en 2013*).
- **Mobilité interentreprises** : en 2014, ce sont **33 190 €** de frais de déménagement et **50 965 €** d'indemnités de double résidence qui ont été versés (*en 2013, c'était respectivement 53 401 € et 41 234 €*).
→ Il manque, comme l'an passé, le nombre de personnes concernées par ces 2 mesures.

👉👉👉 Dans le prolongement...

En plus de ces données et des autres questions posées, les revendications SPBA/CGT sont parties des réponses au sondage qui portait sur : **quelle est votre plus grande préoccupation professionnelle du moment ?** Même s'il date déjà d'un an, sa pertinence reste avérée : la plus grande préoccupation des salariés a été, avec près de 40 %, **les conditions de travail** devant **le salaire** et **la retraite** (26 et 23 %).

Au niveau des conditions de travail, les interventions sont quasi-permanentes par le biais de nos élus dans l'instance où ils se trouvent. Sans oublier, **le droit d'alerte** intervenu récemment par nos élus en DP Auvergne.

Dans cette catégorie, nous avons proposé des modifications qui touchent à l'organisation, comme la révision des horaires des salariés de l'agence multimédia. Sur ce point, nos demandes sont régulières sachant que la quasi-majorité des intéressés souhaite **travailler sur 38 h afin de bénéficier des jours de RTT** comme l'ensemble des autres Cepaliens.

Pascal POUYET ne dit ni non ni oui mais conditionne l'évolution demandée à une réflexion plus globale. Cette réponse n'est pas nouvelle mais sert de plus en plus actuellement.

Sur le plan salarial et des périphériques à la rémunération, nos revendications commencent par l'avènement d'une nouvelle grille avec **un salaire net d'entrée de 1700 € (T2)** et **le réajustement des autres niveaux** ; une augmentation générale basée sur la revendication intersyndicale émise au niveau de la Branche : **1,6 %** avec **620 € minimum** ; baisser le délai des 8 ans pour la **garantie salariale** ; une prime pour la **médaille Caisse d'Epargne** en abondant celle de la médaille du travail ; augmentation de la **part patronale à la mutuelle Santé** ; plus et mieux participer aux **frais de transport** ; une prime aux **référénts** ; etc...

A cela il faut ajouter la demande d'**abondement à la Participation** (*ou à l'intéressement*) pour tenir compte du Résultat Net réalisé très au-delà du budgété (**48 M€ au lieu de 43,4 M€**). Il ne faut pas oublier non plus que, faute de communication, une partie (= 520 K€) de l'enveloppe I3 n'a pu être perçue l'an passé !

Dans les autres sujets à aborder, il y a bien sûr : **le CET** (*évolutions, fiche technique, situation du salarié en CET vis-à-vis de sa couverture sociale, etc.*) ; **dépassements d'horaires** ; **jours de déménagement**, pour le **don du sang** ; prévoir des solutions de **télétravail pour un maintien dans l'emploi** ; salariés handicapés et **prêts bonifiés** ; **PEE** (*prise en charge des frais d'arbitrages, extension de la gamme*) ; **rachat de cotisations vieillesse** (*années d'études, années incomplètes*) ; **séniors** et **temps partiel** de fin de carrière, **retraite progressive** ;...

La Direction n'a pas évidemment pas validé toutes nos propositions (*augmentation générale, par ex.*). Elle en a mis certaines dans l'attente de sa réflexion globale (*horaire de l'agence multimédia,...*). En réalité personne n'est dupe, elle souhaite surtout relancer une négociation locale sur l'organisation et le temps de travail et tout est prétexte à parvenir à cette fin... Le dernier lot des propositions recevra quant à lui une réponse à la prochaine réunion. Sur la situation du salarié en CET vis-à-vis de sa couverture sociale (**711 salariés potentiellement concernés**), nous attendons les précisions qu'apportera la Direction. De notre côté, nous avons des propositions pour éviter que le scénario se transforme en une très mauvaise surprise...

Vos représentants SPBA/CGT.

du 11 au 18 mars
Elections CE/DP

